

TOUR DU FINISTERE VOILE 2025

Equipement de sécurité pour une navigation Semi-Hauturière.< 60 Mn .

	Skipper	Contrôle
Moyens mobiles de lutte contre l'incendie (Extincteurs) 2		
Dispositif d'assèchement manuel + 2 seaux équipés d'un bout		
Dispositif de remorquage (bout +taquet d'amarrage)		
Ligne de mouillage (Appropriée au bateau)		
Annuaire des marées (Bloc Marine - Almanach)		
Pavillon national + Pavillon N et C		
3 feux rouges à main		
Compas magnétique + compas de relèvement		
Cartes marines officielles des zones fréquentées ou cartes électro		
Règlement international pour prévenir les abordages en mer (Ripam –Almanach du marin ou bloc Marine)		
Descriptif du système de balisage .		
Lampe torche de forte puissance / Projecteur		
Réflecteur de Radar + (Antenne VHF de secours conseillée)		
Radeau de Survie (conforme D 240-2.15)		
Matériel pour faire le point + Journal de bord		
Livre des Feux tenu à jour (Bloc Marine – Almanach)		
Dispositif pour remonter à bord .		
Dispositif de réception des bulletins météorologiques		
Sondeur - GPS		
Dispositif pour libérer le gréement (Cisaille _ Scie à métaux)		
VHF 25 W avec antenne en tête de mat + (VHF portable conseillée)		
Lignes de vie en place + Pinoches à proximité des passes coque		

Harnais et longe par personne embarquée + <u>Equipe</u> ment individuel de flottabilité (150 Nw mini)		
Trousse de secours conforme à l'article (240-2,16)		
Dispositif lumineux pour la recherche et le repérage de nuit (Bouée Fer à cheval avec feu à retournement)		
Flash light / par personne embarquée/ si possible fixé au gilet Vérification de la date de révision des gilets		
Membres d'équipage .	Nombre :	

Le RIPAM prévoit que tout navire doit disposer à son bord du matériel suivant :

- Boule de mouillage
- Marque de forme conique.
- Feux de navigation. (contrôle)

Je soussigné :.....

Skipper du Bateau :..... FRA :.....

Certifie sur l'honneur avoir à mon bord, l'intégralité de l'équipement de sécurité pour une navigation Semi-Hauturière.

Fait à MORLAIX le :.....